

Dimanche 28 avril 2019

# BRIC à BRAC DE CHENNEVIÈRES 2019

Bulletin d'inscription à adresser à :

**COMITÉ DE QUARTIER DE CHENNEVIÈRES - BP 331  
78703 CONFLANS-SAINTE-HONORINE CEDEX**

ou à déposer dans la boîte aux lettres :

**MAISON DE QUARTIER DE CHENNEVIÈRES  
1 rue du Maréchal Ney (près du marché de Chennevières)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse complète : N° ..... Rue : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Adresse mail : .....

## JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU BULLETIN D'INSCRIPTION

- le chèque du montant du ou des emplacements
  - une enveloppe *timbrée* à votre adresse pour envoi du ou des reçus
  - photocopie (*recto-verso*) de votre carte d'identité ou permis de conduire
  - une liste globale format A4 des objets à vendre en rappelant nom et adresse
- VÉRIFIER L'AFFRANCHISSEMENT DE VOTRE ENVOI**

**PRIX : 20 € l'emplacement (2,5 m de façade x 1,5 m de profondeur)**  
- 2 emplacements maximum par famille -

**NOMBRE D'EMPLACEMENT (S) : X 20 € = €**

Chèque au nom du Comité de Quartier de Chennevières

Choix par ordre de préférence (de 1 à 8)

- Rue de Grandes Terres
- Rue de la Justice (Haut)
- Rue de la Justice (Bas)
- Rue du Chemin Vert
- Rue du Bois d'Aulne (Côté street)
- Rue du Bois d'Aulne (Côté parking)
- Place René Picard
- Allée Centrale

Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée du courrier  
**date d'arrivée faisant foi**

Est-ce la 1<sup>re</sup> fois que vous participez au BRIC à BRAC ? OUI  NON

**OBSERVATIONS :**

Signature :

*Je soussigné(e),*

Nom : .....  
Prénom : .....  
Né(e) le ..... à Département : .....  
Ville : .....  
Adresse : .....

CP .....  
Ville .....  
Tél. ....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....  
Délivrée le .....  
par .....

N° Immatriculation du véhicule (utilisé le jour du vide-grenier) : .....

**Déclare sur l'honneur :**

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à ..... le .....  
Signature